



DIEPAT/22-931-1414 du 06/06/2022

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS D'ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT AU
TITRE DE L'ANNEE 2022**

Références : Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps des attachés d'administration de l'Etat ; Décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 modifié relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat - Bulletin académique spécial n° 437 du 15 février 2021 relatif aux lignes directrices de gestion académiques - Note de service MENH2200343N du 27 janvier 2022 parue au bulletin officiel spécial n°1 du 17 février 2022

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. Nicolas GENESTOUX - chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr, M. SADAILLAN - chef de bureau des personnels administratifs - Tel : 04 42 91 72 28 - pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr, Mme CORDERO - gestionnaire des AAE - Tel : 04 42 91 72 42 - francine.cordero@ac-aix-marseille.fr

Les candidats inscrits sur la liste d'aptitude d'accès au corps d'attaché d'administration de l'Etat avec effet au 1er septembre 2022 sont les suivants :

Classement par ordre alphabétique :

- 1) M. CAYOL David – Rectorat
- 2) Mme GRAINDORGE Céline – Université Avignon
- 3) Mme GRANIER Fabienne – Collège Gabriel Péri Gardanne
- 4) Mme HORDERN Cécile – Rectorat
- 5) Mme LAFONT Karine – Lycée Vauvenargues Aix-en-Provence
- 6) Mme MOTTET Nathalie – Lycée Honoré Romane Embrun
- 7) Mme REYNAUD Aurore – DSDEN05
- 8) Mme RIBEREAU Isabelle – Collège Marie Mauron Pertuis

A titre indicatif, l'ancienneté moyenne de corps de SAENES des promus est de : 21 ans et 8 mois.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines